



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 17 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATTUT - BEZ (Suppléante) - COLIN - FADDI - FRANCES - KAZIMIERCZAK - RICARD - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DURAND (Suppléant) - GALZIN - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VICENTE.

Mme Sophie GILBERT a donné procuration à M. Noël MEYSSONNIER.

N° 2018/48

Objet : Voirie : demande d'aide au Département (FDT) pour les travaux de voirie 2018 du Canton de la Plaine de l'Agout et d'une partie du Canton de Graulhet (communes de Missècle et Moulayrès)

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil de Communauté le dossier relatif aux travaux de voirie 2018 du canton de la Plaine de l'Agout et d'une partie du canton de Graulhet (Communes de Missècle et de Moulayrès).

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 623.180 € hors taxes.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de solliciter une aide au Département (FDT) pour la réalisation de ces travaux de voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

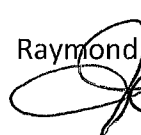
- sollicite auprès du Département du Tarn une subvention (FDT) pour les travaux de voirie 2018 du canton de la Plaine de l'Agout et d'une partie du canton de Graulhet (Communes de Missècle et de Moulayrès),
- sollicite l'accord des conseillers départementaux pour l'octroi de cette subvention,
- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 18 avril 2018


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERVIES LAUTREC
LAUTRECOIS-PAYS D'AGOUT

Le Président
Raymond GARDELLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERVIES LAUTREC
LAUTRECOIS-PAYS D'AGOUT